RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01456
Numéro SIREN : 800 952 509
Nom ou dénomination : ABC ABRI BLINDAGE

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/045177

N° 2033-A 2023
Page 26

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ**

Désignation de l'entreprise : EURL ABC ABRI BLINDAGE — Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise : 30 quai Docteur Gailleton 69002 LYON
Numéro SIRET * : 80095250900019
Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122022 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122021 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014	4 730	016 4 730		
	Immobilisations corporelles *		028	122 083	030 74 215	47 868	61 500
	Immobilisations financières * (1)		040	4 050	042	4 050	4 050
	Total I (5)		044	130 863	048 78 945	51 918	65 550
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	56 520	052	56 520	57 890
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	79 301	070 6 148	73 152	73 589
		Autres * (3)	072	93 303	074	93 303	32 003
	Valeurs mobilières de placement		080	19	082	19	616
	Disponibilités		084	3 304	086	3 304	16 939
	Charges constatées d'avance *		092	6 480	094	6 480	6 450
	Total II		096	238 926	098 6 148	232 778	187 486
	Total général (I+II)		110	369 789	112 85 093	284 696	253 036

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 8 000	8 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126 800	800
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132 1 476	1 476
	Report à nouveau	134 (11 839)	
	Résultat de l'exercice	136 10 311	(11 839)
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 8 748	(1 563)
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 124 811	153 400
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166 94 601	56 229
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 103)	172 56 536	44 970
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 275 948	254 600
	Total général (I + II + III)	180 284 696	253 036

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	76 223
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL ABC ABRT BLINDAGE

Néant [] *

A R SULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2022	Exercice N-1 clos le 31 12 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	
	Production vendue : biens (dont export et livraisons intracommunautaires)	215	214	
	Production vendue : services *	217	218 : 619 400	673 775
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226 : 10 526	
	Autres produits		230 : 2 014	2 262
	Total des produits d'exploitation hors T.V A. (I)		232 : 631 940	676 037
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238 : 357 433	400 823
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240 : 1 370	(19 739)
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242 : 152 923	177 154
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 : 1 774	244 : 6 929	10 700
	Rémunérations du personnel *		250 : 59 253	58 936
	Charges sociales (cf renvoi 380)		252 : 23 312	24 769
	Dotations aux amortissements *		254 : 13 632	15 671
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262 : 5	18
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264 : 614 856	668 332
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270 : 17 084	7 706
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280 : 18	12
	Produits exceptionnels (IV)		290 : 2 153	23 796
	Charges financières (V)		294 : 4 938	3 842
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)	347	300 : 819	39 511
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306 : 3 187	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310 : 10 311	(11 839)

B R SULTAT FISCAL — Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2 : 312 : 10 311 | 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							316		
	Amortissements excédentaires (art 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles							318 : 7 840		
	Provisions non déductibles *							322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033 not)							324 : 4 039		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			251		
	Charges afferentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998		
	Résultat fiscal afferent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
	Entreprise nouvelles (44 sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la defense (44 terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991		
	Dont ors dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Creance due au report en arriere du deficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art 44 sexdecies) 992	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de developpement prioritaire (44 septdecies)	993		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfice col. 1 Déficit col 2	352 : 22 190	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I S seulement)							356		
	Déficits antérieurs reportables : * 946 nt imputés sur le résultat :								360 : 946	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfice col 1 Déficit col 2	370 : 21 244	372	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

En Euros. ALTEX

EURL ABC ABRI BLINDAGE
E.U.R.L au capital de 8 000 €
Siège social : 30 Quai Docteur Gailleton
69 002 LYON
800 952 509 RCS Lyon

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

Extrait du procès-verbal relatif à l'affectation du résultat
De l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter **le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10 311,28 €** de la manière suivante :

- **En intégralité au poste « report à nouveau », soit la somme de 10 311,28 €**

L'associé unique constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'en conséquence, il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés relative à la régularisation de la situation de la société.

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2021	14 000 €	Néant	Néant
2020	7 000 €	Néant	Néant
2019	15 000 €	Néant	Néant

Fait à LYON,
Le 30 juin 2023

Remi MASTRACCI
Gérant

CERTIFIE CONFORME
A
L'ORIGINAL